



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte

R
M
I

13172688

TRIBUNAL DE COMMERCE

04 -11- 2013

OFFICES

N° d'entreprise : 831.948.412

Dénomination(en entier) : **The Braine Lions Lacrosse Club**(en abrégé) : **The Braine Lions**Forme juridique : **asbl**Siège : **Rue de la Gare, 7 – 1420 Braine-l'Alleud****Objet de l'acte : Démissions et nominations des administrateurs**

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 18 octobre 2013, qui s'est déroulée dans la salle multimédia du Stade Gaston Reiff de Braine-l'Alleud à 19h00.

L'Assemblée Générale a délibéré comme suit :

Délégation de la tâche d'assesseur à Messieurs FERON Marty et SPILLEBEEN Diego.

Acceptation à l'unanimité des comptes et du budget présentés par Monsieur le Trésorier MESTDAGH Kevin.

Nomination à l'unanimité de Monsieur LAMARQUE Floriant au poste de commissaire aux comptes pour l'exercice 2013-2014.

Octroi à l'unanimité de la décharge des Administrateurs pour l'exercice 2012-2013.

Démission des Administrateurs

L'assemblée générale accepte à l'unanimité la démission de Monsieur HERRY Sébastien au poste de président ainsi que Monsieur SAUSSU Matthieu au poste d'administrateur, qui ne souhaitent pas reconduire leur mandat. Leur mandat prend fin le 18 octobre 2013. L'assemblée générale donne décharge pour leur mandat écoulé.

Nominations des Administrateurs

L'Assemblée vote à l'unanimité le nouveau Conseil d'Administration composé de

Président : - Monsieur VANSCHOENBEEK Vincent
Vice-Président : - Monsieur MESTDAGH Kevin
Trésorier : - Monsieur MESTDAGH Kevin
Secrétaire : - Monsieur KALEN Nicolas
Administrateurs : - Monsieur SPILLEBEEN Rodrigue
 - Monsieur HERPAIN Jérémy

Leur mandat prend court ce 18 octobre 2013 et le nouveau mandat s'étend pour une durée de 3 ans.

MESTDAGH Kevin
 Trésorier
 Délégué à la gestion journalière

KALEN Nicolas
 Secrétaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 18/11/2013 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature